



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET DE DOUZE MOIS CLOSES LE 31 DÉCEMBRE 2018

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 20 février 2019 doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closes le 31 décembre 2018.

Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole SXP. Des renseignements additionnels relatifs à Supremex se trouvent sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site de la Société au www.supremex.com.

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives. Se reporter à la rubrique « Informations prospectives » pour en savoir davantage sur les risques, les incertitudes et les hypothèses relatifs à ces énoncés. En plus de nos résultats présentés selon les IFRS, le rapport de gestion peut contenir d'autres mesures financières non conformes aux IFRS. Les termes utilisés pour désigner les mesures financières non conformes aux IFRS incluent le BAIIA, le « BAIIA ajusté » et le « résultat net ajusté ». Les mesures financières non conformes aux IFRS sont utilisées afin de fournir des mesures de rendement supplémentaires à la direction et aux investisseurs. Toutefois, les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Elles ne doivent donc pas être considérées comme une solution de remplacement aux mesures du rendement financier préparées selon les IFRS. Se reporter aux rubriques « Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté », « Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté » et « Rapprochement du résultat net et du résultat net ajusté ».

Survol

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte 12 installations réparties dans sept provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 810 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits de papier et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des boîtes en carton ainsi que des emballages en carton plat de grande qualité. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles, les produits d'expédition Enviro-logiX et Tyvek ainsi que d'autres produits connexes comme les enveloppes protectrices, les enveloppes pour radiographies, les reliures et les dossiers pour le domaine médical, les cartes de membre ainsi que les produits d'étiquetage.

Stratégie de croissance et de diversification

Afin de maintenir la croissance à long terme de ses produits et de sa rentabilité, Supremex procède activement, depuis 2014, à la mise en œuvre d'une stratégie de diversification et de croissance en trois volets. Pour réaliser le premier volet de cette stratégie, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en renforçant sa présence, grâce à des occasions de répartition et d'affectation de ses capacités, et en faisant l'acquisition de Premier Enveloppe, un important fournisseur d'enveloppes de l'Ouest canadien, en 2015. Le deuxième volet vise à rechercher les occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes, tant à l'interne qu'avec l'acquisition de Classic Envelope Inc., en 2015, suivie de celle de Bowers Envelope Inc., en 2016, des entreprises situées respectivement dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Le troisième volet consiste à développer les capacités d'emballage de Supremex, à l'interne et au moyen d'acquisitions, dans le but d'augmenter considérablement ses produits tirés de cet attrayant marché de croissance, particulièrement dans les marchés à valeur ajoutée que sont les emballages en carton plat et les emballages destinés au commerce électronique.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des produits d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. La Société a fait l'acquisition de Papier Durabox inc. (« Durabox »), un fabricant et un distributeur de boîtes en papier ondulé, en 2016, et d'Emballages Stuart inc. (« Emballages Stuart »), un fabricant de solutions d'emballage spécialisées en carton plat, en 2017. En 2018, Supremex a étendu son offre d'emballages spécialisés en carton plat en faisant l'acquisition d'Imprimerie Groupe Deux inc. (« Imprimerie G2 ») et Les Étiquettes Pharmaflex inc. (« Pharmaflex »). Ces trois acquisitions sur le marché des cartons d'emballage constituent une composante importante de la stratégie de diversification de la Société.

Lorsque Supremex a débuté la mise en œuvre de cette stratégie en 2014, les produits des activités de la Société se répartissaient ainsi : 81,4 % provenaient du marché canadien des enveloppes, 11,2 % du marché américain des enveloppes et 7,4 % du marché des produits d'emballage. À la fin de 2018, plus de la moitié des produits de la Société provenaient du marché américain des enveloppes, qui représente 22,2 % des produits des activités, et du marché des produits d'emballage, ce dernier générant 29,2 % des produits des activités de la Société, comparativement à 19,3 % à la fin de 2017.

Faits saillants du rendement financier du quatrième trimestre et événements récents

- Produits des activités en hausse de 9,7 % en T4 2018 pour s'établir à 54,2 millions de dollars, comparativement à 49,4 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent.
- Hausse des produits des activités tirés des produits d'emballage et des produits spécialisés, qui représentaient 29,2 % des produits des activités, comparativement à 26,2 % pour le quatrième trimestre de 2017.
- Le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 8,1 millions de dollars, comparativement à 8,0 millions.
- Perte nette de 12,4 millions de dollars [ou (0,44 \$) par action], comparativement à un résultat net de 2,3 millions de dollars (ou 0,08 \$ par action), principalement attribuable à une charge de dépréciation du goodwill, sans effet sur la trésorerie, de 16,1 millions de dollars, liée aux activités d'enveloppes.
- Résultat net ajusté¹ en hausse de 7,4 % pour atteindre 4,7 millions de dollars (ou 0,17 \$ par action), comparativement à 4,4 millions de dollars (ou 0,16 \$ par action).
- Annonce et mise en œuvre d'un plan de réduction des coûts en vue d'optimiser les activités du secteur des enveloppes, résultant en une charge de 1,2 millions de dollars et prévoyant générer des économies de coûts d'environ 2,7 millions de dollars par année.
- Approbation d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action, équivalent à celui du même trimestre de l'exercice précédent.

¹ Se reporter aux rubriques « Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté » et « Définition du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté » qui figurent à la section Mesures non conformes aux IFRS.

Faits saillants du rendement financier pour l'exercice 2018

- Produits des activités en hausse de 8,9 % en 2018 pour s'établir à 195,1 millions de dollars, comparativement à 179,1 millions de dollars.
- BAIIA ajusté¹ en hausse pour atteindre 26,8 millions de dollars, comparativement à 26,5 millions de dollars.
- Perte nette de 4,8 millions de dollars [ou (0,17 \$) par action], comparativement à un résultat net de 12,4 millions de dollars (ou 0,43 \$ par action), principalement attribuable à une charge de dépréciation du goodwill, sans effet sur la trésorerie, de 16,1 millions de dollars, liée aux activités d'enveloppes.
- Résultat net ajusté¹ en baisse de 4,2 % pour atteindre 14,1 millions de dollars (ou 0,50 \$ par action), comparativement à 14,7 millions de dollars (ou 0,52 \$ par action).
- Total des dividendes déclarés sur les actions ordinaires de 0,26 \$ par action, une augmentation de 6,1 % par rapport à l'exercice précédent.
- Rachat de 125 000 actions ordinaires de la Société pour annulation totalisant 431 840 \$ en vertu du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités.

Importance croissante des produits d'emballage et de l'affectation des ressources

Le 7 décembre 2018, la Société annonçait un plan pour réduire les charges opérationnelles de ses activités canadiennes de produits d'enveloppes, en vue d'améliorer l'affectation des ressources et de soutenir davantage la stratégie de diversification de la Société dans le marché croissant des produits d'emballage. Supremex annonçait également qu'elle réduirait l'effectif de ses usines canadiennes d'enveloppes de 41 employés au total, soit environ 8 % de la main-d'œuvre canadienne de ce secteur d'activités. Ces mesures, qui entraîneront des réductions de coûts annuelles d'environ 2,7 millions de dollars, avant impôts, se sont concrétisées graduellement au cours du quatrième trimestre et entreront pleinement en vigueur en 2019. La Société a comptabilisé une charge de restructuration de 1,2 million de dollars au quatrième trimestre de 2018.

Le 1^{er} mai 2018, la Société annonçait l'acquisition d'Imprimerie Groupe Deux inc. (« Imprimerie G2 ») et de sa société affiliée, Les Étiquettes Pharmaflex inc. (« Pharmaflex »), un fabricant de premier plan d'emballage en carton plat et d'étiquettes de grande qualité principalement dédié à l'industrie pharmaceutique, situé à Laval, au Québec. La transaction a été conclue sur une base libre de dettes et d'encaisse de trésorerie pour une considération totale en espèces de 11,6 millions de dollars. L'entreprise emploie environ 60 personnes, qui travaillent dans deux installations ultramodernes situées à Laval, au Québec. Parmi sa clientèle, on retrouve certaines des plus grandes entreprises multinationales de l'industrie pharmaceutique et du secteur des cosmétiques. Imprimerie G2 est reconnue pour ses activités internes de prépresse et ses technologies de pointe de fabrication et d'impression.

Au cours de l'année 2018, Supremex a déménagé les activités de Durabox et a fait l'acquisition de nouveaux équipements pour accroître sa capacité de production de papier ondulé. Le déménagement dans les nouvelles installations a été effectué au cours du quatrième trimestre.

Le 22 janvier 2018, la Société a mis fin aux activités de Printer Gateway Inc. (« Printer Gateway »). Après une transition difficile à la suite de l'acquisition en 2017, la direction a constaté que cette entreprise nécessitait une attention démesurée sur le plan des ressources et de la gestion afin de redevenir rentable. La Société a provisionné, durant le quatrième trimestre de 2017, un total de 0,2 million de dollars de dépenses non récurrentes reliées à la fermeture de ces opérations. De plus, une perte de 2,0 millions de dollars liée à la baisse de valeur du goodwill, des relations clients, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles a été comptabilisée durant le dernier trimestre de 2017. Aucune dépense correspondante en lien avec cette fermeture n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Pour plus d'information sur les diverses acquisitions d'entreprises réalisées en 2018 et en 2017 et sur la répartition détaillée des prix d'acquisition, le lecteur est prié de se reporter à la note 5 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Mise à jour corporative

Islem Yezza, qui s'est joint à la Société le 1^{er} mars 2018, a été nommé au poste de vice-président et directeur général des opérations d'emballage au cours du troisième trimestre de 2018. Détenteur d'un diplôme en génie chimique et d'un doctorat en génie des bioprocédés, M. Yezza possède plus de dix années d'expérience progressive dans le secteur du papier et de l'emballage.

Le 28 mars 2018, Guy Prenevost, CPA, CMA a été nommé au poste de chef de la direction financière et secrétaire de la Société. Il est entré en fonction le 16 avril 2018. M. Prenevost est un dirigeant financier chevronné qui possède plus de vingt années d'expérience variée dans le domaine de la finance, des ventes et de l'exploitation.

Le 9 mai 2018, la Société a nommé deux nouveaux administrateurs indépendants, Mme Nicole Boivin et M. Steven P. Richardson, qui se sont joints au conseil d'administration.

Facilité de crédit

Le 3 juillet 2018, la Société a modifié sa convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang venant à échéance le 6 octobre 2020 pour augmenter le montant en capital de cette facilité de crédit à 75 millions de dollars.

Déclaration d'un dividende

Le 20 février 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 12 avril 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mars 2019. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Le 3 août 2018, la Société annonçait le renouvellement de son offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités, autorisée par la Bourse de Toronto, en vue du rachat aux fins d'annulation d'au plus 500 000 actions ordinaires, soit environ 1,77 % de ses 28 305 469 actions ordinaires émises et en circulation au 31 juillet 2018. Les rachats visés par l'OPR seront effectués par l'entremise de la TSX ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada, si cela est possible, conformément aux lois et aux règlements applicables régissant les valeurs mobilières, au cours d'une période maximale de 12 mois qui débutera le 8 août 2018 et prendra fin le 7 août 2019.

Sommaire de l'information financière et mesures non conformes aux IFRS

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Produits des activités ordinaires	54,150	49 350	195 087	179 072
Charges d'exploitation	40 785	36 115	146 294	130 325
Frais de vente et d'administration	5 397	5 805	24 708	22 920
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items	7 968	7 430	24 085	25 827
Amortissement des immobilisations corporelles	1 286	1 025	4 295	3 713
Amortissement des immobilisations incorporelles	588	497	2 088	1 682
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	—	40	(777)	115
Dépréciation du goodwill	16 137	—	16 137	—
Dépenses de restructuration	1 219	—	1 219	—
Fermeture des activités non stratégiques de Printer Gateway	—	2 192	—	2 192
Résultat d'exploitation	(11 262)	3 676	1 123	18 125
Frais de financement, net	557	399	1 841	1 078
(Perte) résultat avant impôts sur le résultat	(11 819)	3 277	(718)	17 047
Impôts sur le résultat	607	1 015	4 075	4 656
(Perte nette) résultat net	(12 426)	2 262	(4 793)	12 391
(Perte nette) résultat net de base et dilué par action	(0,44)	0,08	(0,17)	0,43
Dividende déclaré par action	0,065	0,065	0,26	0,245

Information sur les produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Enveloppes au Canada	25,8\$	25,5\$	94,8\$	102,1\$
Variation de volume	-7,4%	-11,3%	-10,9%	-7,7%
Variation du prix de vente moyen	9,2%	2,5%	4,2%	0,6%
Variation totale	1,1%	-9,1%	-7,2%	-7,2%
Enveloppes aux États-Unis	12,6\$	11,0\$	43,4\$	42,4\$
Variation de volume	3,5%	5,4%	-4,0%	12,6%
Variation du prix de vente moyen (en CAD)	11,2%	-6,5%	6,8%	-1,9%
Variation totale	15,1%	-1,5%	2,5%	10,4%
Produits d'emballage et spécialisés				
Canada et États-Unis	15,8\$	12,9\$	56,9\$	34,6\$
Variation totale	22,2%	204,1%	64,4%	184,0%
Total des produits des activités ordinaires	54,2\$	49,4\$	195,1\$	179,1\$
Variation des produits des activités ordinaires	9,7%	13,8%	8,9%	11,5%

Rapprochement de la (perte nette) résultat net et du BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
(Perte nette) résultat net	(12 426)	2 262	(4 793)	12 391
Impôts sur le résultat	607	1 015	4 075	4 656
Frais de financement, net	557	399	1 841	1 078
Amortissement des immobilisations corporelles	1 286	1 025	4 295	3 713
Amortissement des immobilisations incorporelles	588	497	2 088	1 682
BAIIA⁽¹⁾	(9 388)	5 198	7 506	23 520
Dépréciation du goodwill	16 137	—	16 137	—
Dépenses de restructuration	1 219	—	1 219	—
Dépenses pour rémunération conditionnelle liée aux acquisitions d'entreprises	—	577	1 623	827
Frais de démarrage de la nouvelle installation de Durabox	180	—	333	—
Fermeture des activités non stratégiques de Printer Gateway	—	2 192	—	2 192
BAIIA ajusté⁽¹⁾	8 148	7 967	26 818	26 539

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Rapprochement de la (perte nette) résultat net et du résultat net ajusté

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
(Perte nette) résultat net	(12 426)	2 262	(4 793)	12 391
Ajustements, net d'impôts				
Dépréciation du goodwill	16 137	—	16 137	—
Dépenses de restructuration	902	—	902	—
Dépenses pour rémunération éventuelle liées aux acquisitions d'entreprises	—	538	1 623	722
Frais de démarrage de la nouvelle installation de Durabox	133	—	246	—
Fermeture des activités non stratégiques de Printer Gateway	—	1 620	—	1 620
Résultat net ajusté⁽¹⁾	4 746	4 420	14 115	14 733

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAIIA, BAIIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS »

Résultats d'exploitation

Période de trois mois close le 31 décembre 2018 comparativement à la période de trois mois close le 31 décembre 2017

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018, ont augmenté de 9,7 %, ou 4,8 millions de dollars, pour s'établir à 54,2 millions de dollars, comparativement à 49,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 décembre 2017. Les produits des activités ont augmenté pour l'ensemble des produits offerts. Cette croissance est principalement attribuable aux produits d'emballage et aux produits

spécialisés, qui représentent maintenant 29,2 % des produits des activités de la Société pour ce trimestre, ainsi qu'aux ventes d'enveloppes aux États-Unis.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 25,8 millions de dollars, une augmentation de 0,3 million de dollars, ou 1,1 %, comparativement aux produits du quatrième trimestre de 2017, qui se chiffraient à 25,5 millions de dollars. Le volume a diminué de 7,4 %, principalement en raison des effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et des contrats ainsi que de l'incidence du conflit de travail à Postes Canada et d'une grève éventuelle de ses employés. Les prix de vente moyens ont augmenté de 9,2 % à la suite d'une augmentation des prix pour tenir compte de la hausse du coût des intrants. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société canadienne des postes a diminué de 4,6 % au cours du troisième trimestre clos le 29 septembre 2018².

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 12,6 millions de dollars, une augmentation de 1,6 million de dollars, ou 15,1 %, comparativement aux produits du quatrième trimestre de 2017, qui se chiffraient à 11,0 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en hausse de 3,5 % et les prix de vente moyens ont augmenté de 11,2 %, en raison d'un portefeuille de produits plus favorable, d'une augmentation des prix facturés aux clients afin d'atténuer la hausse des coûts des intrants, et d'une variation favorable liée à la conversion de devises, due à la faiblesse du dollar canadien. À titre de référence, les volumes de courrier « First Class-Mail » du U.S. Postal Service ont connu une baisse de 3,6 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2018³.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 15,8 millions de dollars, soit une croissance de 2,9 millions de dollars, ou 22,2 %, comparativement à 12,9 millions de dollars au trimestre de l'année précédente, cette hausse étant principalement attribuable à l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex, conclue le 30 avril 2018, ainsi qu'à la croissance interne des produits d'emballage en carton plat.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 se sont établies à 40,8 millions de dollars comparativement à 36,1 millions de dollars pour la même période en 2017, ce qui représente une augmentation de 4,7 millions de dollars, ou 12,9 %. Cette hausse est attribuable en grande partie à l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex ainsi qu'à l'inflation sur le coût des intrants, principalement le papier et les frais de transport, de même qu'à un faible dédoublement des coûts associé au déménagement et au démarrage du projet Durabox.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 5,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 5,8 millions de dollars pour la même période en 2017, ce qui représente une baisse de 0,4 million de dollars, ou 7,0 %. En excluant la provision pour rémunération conditionnelle de 0,6 million de dollars en 2017, les frais de vente et d'administration étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de 2017.

BAIIA ajusté et marges de BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté s'est établi à 8,1 millions de dollars, soit une augmentation de 0,2 million de dollars, ou 2,3 %, par rapport au quatrième trimestre de 2017. La forte croissance du marché américain des enveloppes au cours du quatrième trimestre de 2018 et l'augmentation des prix de ventes dans le marché canadien des enveloppes ont atténué en partie l'incidence de l'inflation sur le coût des intrants, principalement le papier et les frais de

² Société canadienne des postes - Rapport financier du troisième trimestre de 2018.

³ U.S. Postal Service - Rapport annuel pour l'exercice financier clos le 30 septembre 2018 (10-K form).

transport. Les marges de BAIIA ajusté du quatrième trimestre de 2018 se sont établies à 15,1 % des revenus, comparativement à 16,1 % pour le trimestre correspondant en 2017.

Amortissement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la charge d'amortissement s'est élevée à 1,9 million de dollars, comparativement à 1,5 million de dollars pour le quatrième trimestre de 2017. Les charges d'amortissement plus élevées des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles sont reliées au projet Durabox ainsi qu'à l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex.

Frais de financement

Les frais de financement pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 ont atteint 0,6 million de dollars, comparativement à 0,4 million de dollars pour le trimestre correspondant de 2017, principalement en raison de l'augmentation de la dette utilisée pour financer l'acquisition des entreprises de produits d'emballage.

(Perte) résultat avant impôts sur le résultat

En raison des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment ainsi que de la charge de dépréciation du goodwill sans effet sur la trésorerie de 16,1 millions de dollars liée aux activités des produits d'enveloppes, la perte avant impôts sur le résultat s'est élevée à 11,8 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à un résultat avant impôts sur le résultat de 3,3 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 0,6 million de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, comparativement à 1,0 million de dollars pour la période correspondante en 2017, en raison d'une réduction du bénéfice net avant impôts et de la non-déductibilité de la charge de dépréciation du goodwill.

(Perte nette) résultat net et résultat net ajusté

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018, la perte nette s'est établie à 12,4 millions de dollars [ou (0,44 \$) par action], comparativement à un résultat net de 2,3 millions de dollars (ou 0,08 \$ par action) pour le trimestre correspondant de 2017. Le résultat net ajusté s'est établi à 4,7 millions de dollars (ou 0,17 \$ par action) pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 4,4 millions de dollars (ou 0,16 \$ par action) pour le trimestre correspondant de 2017.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées est passé à 3,8 % au 31 décembre 2018, comparativement à 3,9 % au 30 septembre 2018. Cette diminution conjuguée à un rendement moins élevé que prévu des actifs a engendré une perte actuarielle nette de 4,9 millions de dollars au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2018.

Période de douze mois close le 31 décembre 2018 comparativement à la période de douze mois close le 31 décembre 2017

Produits des activités ordinaires

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, les produits des activités ont augmenté de 8,9 %, ou 16,0 millions de dollars, pour s'établir à 195,1 millions de dollars, comparativement à 179,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2017. L'augmentation des produits des activités est

principalement attribuable aux produits d'emballage et aux produits spécialisés, et, dans une moindre mesure, aux ventes d'enveloppes aux États-Unis.

Les produits des activités tirés du marché canadien des enveloppes se sont établis à 94,8 millions de dollars, une baisse de 7,3 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement aux produits de l'exercice 2017, qui se chiffraient à 102,1 millions de dollars. Cette variation est due à une diminution de 10,9 % du nombre d'unités vendues, principalement en raison des effets conjugués du déclin de longue durée du marché des enveloppes, des mouvements de clientèle et des contrats ainsi que de l'incidence du conflit de travail à Postes Canada et d'une grève éventuelle de ses employés. Les prix de vente moyens ont augmenté de 4,2 %, reflétant la répercussion de la hausse du coût des intrants. À titre de référence, le volume de courrier commercial de la Société canadienne des postes a diminué de 4,9 % au cours des trois premiers trimestres de 2018⁴.

Les produits des activités tirés du marché américain des enveloppes se sont établis à 43,4 millions de dollars, une augmentation de 1,0 million de dollars, ou 2,5 %, comparativement aux produits de l'exercice 2017, qui se chiffraient à 42,4 millions de dollars. Le nombre d'unités vendues était en baisse de 4,0 %, principalement en raison d'une décision stratégique de la Société pour le non-renouvellement d'un contrat défavorable plus tôt en 2018 et de l'échéance d'une alliance stratégique de production avec un partenaire commercial de longue date. Les prix de vente moyens ont augmenté de 6,8 %, reflétant la répercussion de la hausse du coût des intrants et l'incidence de l'échéance de l'alliance stratégique de production mentionnée précédemment.

Les produits des activités tirés des produits d'emballage ont atteint 56,9 millions de dollars, soit une croissance de 22,3 millions de dollars, ou 64,4 %, comparativement à l'exercice précédent, cette hausse étant principalement attribuable à l'incidence de l'acquisition d'Emballages Stuart sur l'exercice complet, à l'incidence de l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex au cours de l'exercice 2018, ainsi qu'à la croissance interne de l'offre de produits d'emballage.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018 se sont établies à 146,3 millions de dollars comparativement à 130,3 millions de dollars pour la même période en 2017, ce qui représente une augmentation de 16,0 millions de dollars, ou 12,3 %. Cette hausse est attribuable en grande partie à l'incidence, sur l'exercice complet, de l'acquisition d'Emballages Stuart, ainsi qu'à l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex, de même qu'à l'inflation sur le coût des intrants, principalement le papier et les frais de transport. Les activités non stratégiques de Printer Gateway, qui ont pris fin le 22 janvier 2018, représentaient des charges d'exploitation supplémentaires de 2,7 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 24,7 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 22,9 millions de dollars pour la même période en 2017, ce qui représente une augmentation de 1,8 million de dollars, ou 7,8 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux acquisitions mentionnées précédemment ainsi qu'à la dépense de 1,6 million de dollars pour rémunération conditionnelle (ou « clause d'indexation sur les bénéfices ») liée l'acquisition d'Emballages Stuart, comparativement à la charge de rémunération conditionnelle de 0,8 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

BAIIA ajusté et marges de BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté s'est établi à 26,8 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 26,5 millions de dollars pour la période correspondante en 2017, ce qui représente une

⁴ Société canadienne des postes - Rapport financier du troisième trimestre de 2018.

augmentation de 1,1 %. La contribution positive au BAIIA des activités des produits d'emballage de la Société a été atténuée par la perte de volume de ventes d'enveloppes au Canada et par l'inflation sur le coût des intrants, principalement le papier et les frais de transport. Les marges de BAIIA ajusté se sont établies à 13,8 %, comparativement à 14,8 % pour la période correspondante en 2017.

Amortissement

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, la charge d'amortissement s'est élevée à 6,4 millions de dollars, comparativement à 5,4 millions de dollars pour la période correspondante en 2017. Les charges d'amortissement plus élevées des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles sont reliées aux acquisitions d'Emballages Stuart, d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex.

Gain à la cession d'immobilisations corporelles

La Société a comptabilisé un gain de 0,8 million de dollars à la cession d'immobilisations corporelles, découlant principalement de la vente d'équipement à un partenaire commercial à la suite de l'échéance d'une alliance stratégique de production sur le marché américain des enveloppes au cours du deuxième trimestre de 2018, ainsi que de la vente d'un édifice situé à Mississauga, en Ontario, et de la vente d'équipement de fabrication de Printer Gateway au cours du troisième trimestre de 2018.

Frais de financement

Les frais de financement pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018 se sont établis à 1,8 million de dollars, comparativement à 1,1 million de dollars pour la période correspondante en 2017, principalement en raison de l'augmentation de la dette utilisée pour financer l'acquisition d'Imprimerie G2 et de Pharmaflex.

(Perte) résultat avant impôts sur le résultat

En raison des variations des produits des activités et des charges d'exploitation décrites précédemment ainsi que de la charge de dépréciation du goodwill sans effet sur la trésorerie de 16,1 millions de dollars liée aux activités des produits d'enveloppes de la Société et comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2018, le résultat avant impôts sur le résultat a diminué à (0,7 million) de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 17,0 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

Charge d'impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se chiffrait à 4,1 millions de dollars pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 4,7 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

(Perte nette) résultat net et résultat net ajusté

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, la perte nette s'est établie à 4,8 millions de dollars (ou 0,17 \$) par action, comparativement à un résultat net de 12,4 millions de dollars (ou 0,43 \$ par action) pour la période correspondante en 2017. Le résultat net ajusté s'est établi à 14,1 millions de dollars (ou 0,50 \$ par action), pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 14,7 millions de dollars (ou 0,52 \$ par action) pour la période correspondante en 2017.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées a augmenté et est passé à 3,9 % au 31 décembre 2018, comparativement à 3,4 % au 31 décembre 2017. Cette augmentation a compensé le rendement moins élevé que prévu des actifs, ce qui a généré un gain actuariel net de 0,5 million de dollars.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballage et de produits spécialisés. Au 31 décembre 2018, les actifs non courants de la Société totalisaient 94,5 millions de dollars au Canada et 11,9 millions de dollars aux États-Unis, comparativement aux montants respectifs de 99,7 millions de dollars et de 11,1 millions de dollars au 31 décembre 2017.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018, les produits des activités de la Société au Canada se sont élevés à 36,8 millions de dollars, une augmentation de 11,1 % par rapport à 33,1 millions de dollars pour la période correspondante en 2017. Les produits des activités de la Société aux États-Unis se sont élevés à 17,4 millions de dollars, une hausse de 7,0 % par rapport à 16,3 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, les produits des activités de la Société au Canada se sont élevés à 130,0 millions de dollars, une hausse de 4,2 % par rapport à 124,8 millions de dollars pour la période correspondante en 2017. Les produits des activités de la Société aux États-Unis se sont élevés à 65,1 millions de dollars, une hausse de 19,9 % par rapport à 54,3 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2018, les produits des activités de la Société reliés aux enveloppes se sont élevés à 38,3 millions de dollars, une augmentation de 5,3 % par rapport à 36,4 millions de dollars pour la période correspondante en 2017. Les produits des activités de la Société de produits d'emballage et de produits spécialisés se sont élevés à 15,8 millions de dollars, une hausse de 22,2 % par rapport à 12,9 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2018, les produits des activités de la Société reliés aux enveloppes se sont élevés à 138,2 millions de dollars, une baisse de 4,3 % par rapport à 144,5 millions de dollars pour la période correspondante en 2017. Les produits des activités de la Société de produits d'emballage et de produits spécialisés se sont élevés à 56,9 millions de dollars, une hausse de 64,4 % par rapport à 34,6 millions de dollars pour la période correspondante en 2017.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société pour les périodes du 1 janvier 2017 au 31 décembre 2018

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2018	30, sept 2018	30, juin 2018	31, mars 2018	31, déc. 2017	30, sept. 2017	30, juin 2017	31, mars 2017
Produits des activités ordinaires	54 150	45 158	46 845	48 933	49 350	43 424	41 147	45 151
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	8 148	5 328	6 727	6 614	7 967	6 279	5 398	6 895
(Perte) résultat avant impôts sur le résultat	(11 819)	1 995	4 527	4 579	3 277	4 238	4 017	5 514
(Perte nette) résultat net	(12 426)	1 153	3 135	3 345	2 262	3 214	2 833	4 081
(Perte nette) résultat net par action	(0,44)	0,04	0,11	0,12	0,08	0,11	0,10	0,14
Résultat net ajusté	4,746	2 264	3 391	3 601	4 420	3 399	2 833	4 081
Résultat net par action	0,17	0,08	0,12	0,13	0,16	0,12	0,10	0,14

⁽¹⁾ Se reporter à la rubrique « Définition du BAlIA, BAlIA ajusté et du résultat net ajusté dans la section des mesures non conformes aux IFRS ».

Saisonnalité

Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

Les revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés sont soumis à un mix de tendances plus stables (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales) et de tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires) qui ont une contribution non significative. Par conséquent, il n'y a que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Par conséquent, les produits des activités ordinaires et le rendement financier de Supremex pour un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs des produits des activités ordinaires et du rendement financier auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes.

Situation financière et sources de financement

Faits saillants de la situation financière
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Fonds de roulement	30 620	25 020
Total de l'actif	159 703	157 924
Total de la facilité de crédit garantie	53 894	42 831
Capitaux propres	75 661	86 519

L'augmentation des soldes du fonds de roulement, du total de l'actif et de la facilité de crédit garantie, au 31 décembre 2018, comparativement à ceux du 31 décembre 2017, est principalement causée par les acquisitions d'entreprise d'Imprimerie G2 et Pharmaflex. La baisse des capitaux propres est causée par la dépréciation du goodwill de 16,1 millions de dollars reliée à l'unité génératrice de trésorerie de l'enveloppe.

Sommaire des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Activités d'exploitation	2 907	5 739	11 937	15 932
Activités d'investissement	(1 822)	(332)	(16 051)	(25 000)
Activités de financement	(1 253)	(5 821)	3 379	8 085
Variation nette liée à la conversion de devises	239	24	338	(275)
Variation nette de la trésorerie	71	(390)	(397)	(1 258)

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 11,9 millions de dollars ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 15,9 millions de dollars pour la période correspondante en 2017. Cette variation s'explique principalement par une réduction du bénéfice net ainsi que par la constitution de stocks liée à la décision de la Société d'investir afin d'augmenter la capacité de production de Durabox, et par la hausse du coût des intrants.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont atteint 16,1 millions de dollars, comparativement aux flux de trésorerie affectés aux activités de financement de 25,0 millions de dollars pour la période correspondante en 2017, principalement en raison de la baisse des flux de trésorerie liés aux regroupements d'entreprises et de la hausse des produits de la vente d'immobilisations corporelles durant l'exercice en cours.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont atteint 3,4 millions de dollars au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2018, comparativement à 8,1 millions de dollars pour la période correspondante en 2017, principalement en raison de la diminution de l'utilisation de la facilité de crédit garantie pour financer les acquisitions d'entreprises.

Sommaire de la situation financière et des sources de financement

La capacité de la Société à générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de même que sa capacité d'emprunt en vertu de sa facilité de crédit devraient lui permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus des projets existants et futurs.

Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

Le tableau qui suit présente les obligations contractuelles de la Société au 31 décembre, 2018.

(en milliers de dollars)

	Paiements à verser par exercice			2021 et ultérieurement
	Total	2019	2020	
Facilité de crédit garantie	54 014	—	54 014	—
Contrats de location simple	25 298	4 946	4 330	16 022
Total	79 312	4 946	58 344	16 022

La société n'a aucun autre arrangement hors bilan.

Financement

Le 3 juillet 2018, la Société a amendé sa convention de facilité de crédit renouvelable de premier rang venant à échéance le 6 octobre 2020 pour augmenter le montant de la facilité à 75 millions de dollars. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'une marge applicable se situant entre 0% et 0,50% ou les taux des acceptations bancaires, majoré des marges applicables se situant entre 1,50% et 2,00%.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Durant 2018 et au 31 décembre 2018, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Au 31 décembre 2018 et 2017 la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000\$.

Structure du capital

Au 20 février, 2019, la Société avait 28 280 469 actions ordinaires en circulation, soit une diminution de 125 000 actions comparativement aux 28 405 469 actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2017.

Exécution d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités («OPR »)

La Société a racheté 125 000 actions ordinaires pour annulation, en vertu du programme d'OPR dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totalisant 431 840 dollars depuis le 1er janvier 2018.

Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt.

La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains, et une partie importante de ses charges, notamment une partie des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits des ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique « Facteurs de risque »). La trésorerie, les créances clients et les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, en particulier dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la

Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2018.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2018. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée Internal Control – Integrated Framework.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2018, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Alors que la certification inclut maintenant l'acquisition d'entreprise précédente d'Emballages Stuart, la Société s'attend à ce que ses acquisitions d'entreprises de 2018 soient couvertes par sa certification de contrôle interne à l'égard de l'information financière sous le Règlement 52-109 durant le deuxième trimestre de 2019.

Principales méthodes comptables et estimations

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation par la direction d'estimations se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages futurs du personnel ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et d'autres hypothèses qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives au moyen de nombreuses estimations et hypothèses importantes concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans le futur.

Test de dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2018, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill pour ses deux unités génératrices de trésorerie («UGT»), les UGT de l'enveloppe et de l'emballage, au moyen de la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les meilleures estimations de la direction, lesquelles se fondent sur la ligne de conduite prévue de la Société selon l'évolution du marché. La Société a constaté qu'une dépréciation de la valeur comptable du goodwill était requise pour l'UGT de l'enveloppe.

Plusieurs indicateurs démontrent que la diminution de volume dans l'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord devrait se poursuivre au cours des prochaines années. De plus, le volume de la Société a diminué à un taux plus élevé qu'anticipé en 2018, menant la Société à réviser ses prévisions financières au quatrième trimestre de l'exercice 2018. À la suite de son test de dépréciation du goodwill, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de l'enveloppe, déterminée sur la base d'une valeur d'utilisation, est tombée sous sa valeur comptable. Par conséquent, la Société a enregistré une charge de dépréciation du goodwill, sans effet sur la trésorerie, de 16,1 millions de dollars.

La valeur recouvrable de l'UGT de l'emballage excédait sa valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur d'utilité de l'unité génératrice de flux de trésorerie. De plus, depuis le dernier test annuel de dépréciation, la Société n'a pas apporté de modification à la méthode d'évaluation utilisée pour établir la dépréciation du goodwill.

Hypothèses importantes

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2018, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et d'actualiser ceux-ci. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou diminution des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien et américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché porteur. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimée par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2018		2017	
	Enveloppes	Emballages	Enveloppes	Emballages
Taux d'actualisation avant impôts	16,8%	16,9%	16,7%	16,8%
Taux d'imposition	26,0%	26,5%	26,1%	26,5%
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0%)	2,5%	(3,0%)	2,0%

Sensibilité

UGT Enveloppe - Selon la direction, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation avant impôts aurait diminué la valeur recouvrable d'approximativement 3,7 million de dollars, alors qu'une augmentation du taux de déclin perpétuel de 1 % aurait diminué la valeur recouvrable d'approximativement 3,3 million de dollars pour l'UGT de l'enveloppe.

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté de 18,8 % ou si le taux de déclin perpétuel avait diminué à 0,5%, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aurait été à la valeur comptable au 31 décembre 2018.

Avantages du personnel

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu de croissance de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses importantes :

Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,80 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,40 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2018, nous avons utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la Note éducative Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi.

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25% du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,0 millions de dollars au 31 décembre 2018. Une hausse ou une baisse de 0,25% du taux de la rémunération aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million de dollars au 31 décembre 2018. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 2,9 millions de dollars au 31 décembre 2018. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25%

dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

Taux de rémunération

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus définitive, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses juridictions. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement a lieu.

Le taux d'impôt effectif de 2018 de la Société correspondait à 26,1% de son résultat avant impôts sur les résultats.

Nouvelles normes comptables adoptées en 2018

La Société a adopté les nouvelles modifications de normes comptables suivantes entrées en vigueur le 1 janvier 2018.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, établit les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui présentent aux utilisateurs des états financiers, des informations pertinentes et utiles aux fins de l'évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité. IFRS 9 contient des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, de nouvelles directives d'évaluation de la dépréciation d'actifs financiers et une nouvelle ligne directrice en matière de comptabilité de couverture. La Société a adopté IFRS 9, le 1 janvier 2018, et l'adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Au 1er janvier 2018, la catégorie d'évaluation des instruments financiers de la Société comparant IAS 39 à IFRS 9 est la suivante, sans ajustement transitoire requis:

Instrument financier	Mesure IAS 39	Mesure IFRS 9
Trésorerie	JVRN	Coût amorti
Créances clients	Coût amorti (prêts et créances)	Coût amorti
Dettes fournisseurs et charges à payer	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti
Dividende payable	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti
Provisions	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti
Facilité de crédit garantie	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), annule et remplace les normes comptables antérieures en matière de produits, notamment IAS 11 *Contrats de construction* et IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, ainsi que toutes interprétations existantes liées aux produits. Cette norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf certaines exceptions, quel que soit le type de transaction ou d'industrie. La norme exige que les produits soient constatés de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients selon un montant qui reflète la contrepartie attendue en échange de ces biens ou services.

Le 1 janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 selon la méthode rétrospective intégrale et cette application n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société ni sur le calendrier des politiques de comptabilisation des produits. Par conséquent, les produits des activités ordinaires de la Société continuent d'être constatés au moment où les obligations de prestations aux termes des contrats des clients sont respectées, généralement à la livraison des biens.

Nouvelles prises de position comptable

L'IASB a publié *IFRS 16 Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui doit être appliqué de manière rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019. IFRS 16 remplace l'IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations associées. Selon cette nouvelle norme, qui présente un modèle unique pour les contrats de location, éliminant la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location-exploitation. La plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et à la location d'actifs de faible valeur.

La Société évalue toujours l'incidence financière de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. La société prévoit adopter l'approche rétrospective modifiée le 1 janvier 2019 et évaluer l'actif du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date d'adoption. La Société choisira d'utiliser les exemptions proposées par la norme sur les contrats de location pour lesquels les contrats de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date d'application initiale, ainsi que pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur.

La Société prévoit que l'adoption de la norme IFRS 16 aura une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état des résultats, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation seront comptabilisés à l'actif avec un passif correspondant, alors que les charges locatives seront remplacées par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'accroissement des intérêts du passif sera comptabilisée

Évènement récent

Le 20 février 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de \$0.065 par action ordinaire, payable le 12 avril 2019, aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mars 2019.

Facteurs de risque

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs s'en servent pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, envoyer des factures et percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale dans un avenir prévisible, en raison d'une diminution graduelle et généralisée de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et du publipostage. Les volumes de courrier commercial et de publipostage semblent avoir diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. C'est pourquoi il n'existe aucune certitude que Supremex pourra augmenter ses ventes, ni même les maintenir à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Comme la plupart des enveloppes utilisées au Canada et aux États-Unis servent au courrier, une grève ou tout autre arrêt de travail des employés syndiqués des postes se traduiraient par une suspension temporaire des envois postaux de la plupart des clients de Supremex, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur la Société. Au cours de l'automne 2018, un arrêt de travail à Postes Canada a duré quelques semaines. Cependant, le 22 novembre 2018, le gouvernement fédéral a légiféré pour mettre fin aux moyens de pression des postiers et les arrêts de travail subséquents ont été évités. Durant cette période, les envois postaux aux clients ont été légèrement touchés et certaines commandes de publipostage ont été annulées. On peut raisonnablement supposer que l'adoption de la facturation électronique comme solution de rechange a également augmenté au cours de cette période, puisque de nombreuses grandes entreprises ont profité de l'interruption de service de Postes Canada pour promouvoir les avantages de la facturation électronique. Il est impossible de quantifier l'incidence de cet arrêt de travail, compte tenu de son effet éventuel à long terme.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'aura pas une incidence défavorable sur le volume des envois postaux ou sur le nombre d'enveloppes achetées.

Enfin, il est de plus en plus question d'une loi « anti-courrier » (« Do-Not-Mail ») aux États-Unis pour réglementer le secteur du publipostage, principalement autour de la distribution de courrier publicitaire non ciblé et de l'environnement. Ce type de loi s'appliquerait selon la réglementation des différents États. Même si, dans l'ensemble, des activités de ce genre n'ont pas été couronnées de succès, si de telles lois devaient être adoptées, elles auraient un effet négatif sur le volume de ventes de la Société.

Relation avec les clients

Supremex ne conclut généralement pas de contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un d'eux puisse mettre fin à sa relation avec Supremex sans avoir à donner de préavis ni à subir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes seront aussi importantes que par le passé ou qu'elles seront soumises aux mêmes conditions.

Concurrence

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. Tant que le marché américain demeure relativement faible, il y aura des pressions sur les prix sur le marché canadien. Toutefois, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants d'enveloppes canadiens sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, une majorité des nouveaux clients que décrochent les petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Concurrence dans l'industrie des produits d'emballage

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les opérations sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvient pas à pénétrer davantage le secteur des produits d'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir la réussite de ses efforts visant à accroître sa présence dans ses marchés existants et à se tailler une place dans le marché des produits d'emballage. Si ces efforts n'atteignent pas les objectifs ciblés, ceci pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation de Supremex.

Croissance par acquisitions

La Société prévoit prendre de l'expansion à la fois grâce à la croissance interne et au moyen d'acquisitions. Au cours des dernières années, la Société s'est développée grâce à des acquisitions et elle s'est appuyée en grande partie sur de nouvelles acquisitions pour poursuivre sa croissance. La capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès leurs activités à celles de la Société ainsi que la capacité de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés constituent des risques inhérents aux acquisitions. La Société peut également être sujette à des passifs éventuels résultant d'acquisitions antérieures qu'elle n'a peut-être pas découverts dans le cadre de sa vérification diligente. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex à intégrer avec succès une acquisition et à en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société.

Cycles économiques

Le risque lié aux cycles économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Dans un contexte de ralentissement économique, le publipostage est le segment du marché de Supremex qui est le plus touché. En effet, il y a un lien direct entre la variation du PIB et le volume de publipostage. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le volume de publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 15 % du volume total annuel de ventes

d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Pour ce qui est du courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre sur ce segment du marché que sur celui du publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster leurs factures à leurs clients, bien qu'elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

Recours au personnel clé

Les cadres supérieurs et les employés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'industrie ainsi que des entreprises, des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de la perte d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de gestion principale pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société à se développer et à mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur ses activités et ses résultats financiers. De plus, l'expertise relative à la fabrication d'enveloppes est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces activités pourrait avoir des effets négatifs importants sur la capacité de la Société à continuer d'offrir une gamme de produits attrayante à ses clients, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur ses activités et ses résultats financiers.

Matières premières

Le papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations du coût des matières premières et de l'énergie ont des effets sur ses activités.

Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été sujet à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. Alors qu'auparavant, une hausse du coût du papier se répercutait sur le prix payé par les clients de Supremex, l'augmentation du prix du papier peut avoir un effet négatif sur les activités de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients. De plus, l'augmentation du prix du papier a un effet négatif sur la rentabilité de Supremex si cette hausse ne peut être transférée aux clients. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coût de matières premières à ses clients. La disponibilité de carton recyclé d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque. Enfin, les fluctuations du prix du pétrole, un élément essentiel dans la fabrication du matériel à fenêtre, de l'encre et des adhésifs, ont un effet direct sur le prix de ces matières premières. Une augmentation du prix du pétrole peut avoir un effet négatif sur les activités de la Société si elle entraîne une modification des habitudes d'achat des clients.

Taux de change

Une partie des produits des activités ordinaires de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la quasi-totalité du coût du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses d'investissement, est engagée en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits des ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer en raison d'une augmentation des revenus provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à compenser pour le volume d'achats de matières premières que la Société doit effectuer en dollars américains. Les produits tirés des ventes aux États-Unis représentent 33,4 % des produits consolidés de l'exercice 2018, en hausse comparativement à 30,3 % au cours de l'exercice 2017.

Environnement

Le secteur dans lequel la Société évolue nécessite l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se soucient de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux respectueux de l'environnement, mais plus coûteux, dans son procédé de production. Rien ne garantit que l'augmentation de ces coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce d'être à l'avant-garde de l'industrie par son engagement envers la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son incidence sur l'environnement. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien des enveloppes en ce qui a trait à la commercialisation de matériaux respectueux de l'environnement, comme du papier entièrement recyclé. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Disponibilité des capitaux

En 2015, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de cinq ans, pour un montant de 50 millions de dollars échéant le 6 octobre 2020, auprès de la Banque de Montréal. Cette facilité de crédit a été augmentée à 75 millions de dollars en 2018. Bien que la Société ait renouvelé son financement à la hausse avec succès, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles dans le futur et, s'ils le sont, qu'ils lui seront fournis dans des délais et selon des conditions qui lui conviennent.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses comptes clients. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. Aucun client ne représente plus de 10 % des comptes clients consolidés. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics, de même que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature de la clientèle. Au 31 décembre 2018, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux comptes clients correspondait à leur valeur comptable.

Taux d'intérêt

La Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur les taux préférentiels canadiens majorés d'une marge applicable se situant entre 0 % et 0,50 % ou sur les taux des acceptations bancaires majorés d'une marge applicable qui varie de 1,50 % à 2,00 %.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de ventes, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, un retard de livraison, un manque de fiabilité ou un mauvais rendement. Supremex est, de temps à autre, poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment pour responsabilité du fait du produit, préjudice personnel, inexécution de contrat, perte de profits ou autres réclamations en dommages-intérêts indirects, dans le cours normal de ses activités. Une lourde condamnation contre Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de

réclamations, pourraient nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation et à ses liquidités disponibles aux fins de distribution.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société maintient quatre régimes de retraite agréés à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion, aux fins de services futurs, de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Par le passé, la Société a également offert, à un nombre limité d'employés, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance-vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur sa situation financière.

Cybersécurité et protection des données

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Si la Société devait faire l'objet de menaces informatiques, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotage ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers et à la réputation de Supremex, et seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou l'atteinte à leur sécurité.

Aucune garantie de versement de dividendes en espèces

Depuis quelques années, le conseil d'administration déclare régulièrement un dividende en espèces à chaque trimestre. Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions qui lui sont imposées en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements de stratégie d'entreprise et d'autres facteurs. Des changements dans le versement de dividendes ou l'élimination de dividendes pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

Paiement en espèces

Supremex dépend de ses relations avec ses clients existants et du développement de sa clientèle croissante. Certains clients de Supremex ont payé leurs produits en espèces. La Société a pris des mesures pour s'assurer que les procédures appropriées, relativement à ces paiements, étaient appliquées. Compte tenu du nombre de règles applicables au traitement des montants en espèces et du risque associé à cette pratique, il a été décidé de ne plus accepter les paiements importants en espèces.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : les cycles économiques, les fonds disponibles, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, la fluctuation des taux de change, l'augmentation du coût des matières premières, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt et le risque potentiel de litige. Les incertitudes et les risques sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, notamment à la rubrique « Facteurs de risque ». Par conséquent, nous ne pouvons garantir que les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA, du BAIIA ajusté et du résultat net ajusté

Les références au « BAIIA » désigne le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments spéciaux non-récurrents. Ces éléments spéciaux incluent, entre autres, la charge de dépréciation du goodwill, les dépenses de restructuration, les dépenses pour rémunération conditionnelle reliée aux acquisitions d'entreprises et les frais de démarrage d'une nouvelle installation. Supremex est d'avis que le BAIIA ou le BAIIA ajusté est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, le rendant essentiel pour évaluer les opérations courantes de la Société.

Les références au « résultat net ajusté » correspondent au résultat net ajusté pour retirer les éléments spéciaux non récurrents, tel que décrit ci-haut, déduction faite des impôts sur le résultat.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté n'est pas une mesure des résultats conforme aux IFRS et n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté peut ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA, le BAIIA ajusté ou le résultat net ajusté ne doit pas être considéré comme une mesure de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2018 et 2017

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de **Supremex Inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Supremex Inc.** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Wajih Chemali.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Canada
Le 20 février 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2018 \$	2017 \$
ACTIFS	15		
Actif courant			
Trésorerie		308 941	706 190
Créances clients	6	26 518 240	25 977 010
Impôts sur le résultat à recevoir		1 248 918	524 520
Stocks	7	23 561 672	18 917 859
Frais payés d'avance et autres		1 656 993	1 026 896
Total de l'actif courant		53 294 764	47 152 475
Immobilisations corporelles	8	36 965 022	34 329 207
Actif au titre des prestations de retraite constituées	9	4 427 607	3 876 907
Immobilisations incorporelles	11	18 133 648	14 796 056
Goodwill	12	46 390 779	57 769 363
Autre actif à long terme		490 802	—
Total de l'actif		159 702 622	157 924 008
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	13	19 807 079	19 994 984
Dividende à payer	19	1 838 230	1 846 355
Provisions	14	1 029 173	290 864
Total du passif courant		22 674 482	22 132 203
Facilité de crédit garantie	15	53 894 196	42 830 886
Passif d'impôt différé	16	7 273 250	5 808 186
Autre passif à long terme	5	—	427 000
Obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	9	199 400	206 600
Total du passif		84 041 328	71 404 875
Capitaux propres			
Capital-actions	17	9 652 774	9 695 439
Surplus d'apport	17	277 722 233	278 111 408
Déficit		(212 589 405)	(200 939 855)
Écart de change		875 692	(347 859)
Total des capitaux propres		75 661 294	86 519 133
Total du passif et des capitaux propres		159 702 622	157 924 008

Engagements, éventualités et garanties (note 20)

Événement postérieur (note 25)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du conseil d'administration:

Par : signé (Robert B. Johnston)
Administrateur

Par : signé (Steven P. Richardson)
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2018 \$	2017 \$
Produits des activités ordinaires		195 087 280	179 072 759
Charges d'exploitation	7, 9, 18	146 294 758	130 325 375
Frais de vente et d'administration	9, 18	24 707 600	22 920 182
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items		24 084 922	25 827 202
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 295 024	3 713 196
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	2 088 659	1 682 702
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(777 740)	114 533
Dépréciation du goodwill	12	16 137 000	—
Dépenses de restructuration	14	1 218 945	—
Fermeture des activités non stratégiques de Printer Gateway	10	—	2 191 765
Résultat d'exploitation		1 123 034	18 125 006
Frais de financement, net	15	1 841 635	1 078 191
(Perte) résultat avant les impôts sur le résultat		(718 601)	17 046 815
Impôts sur le résultat	16	4 074 509	4 655 987
(Perte nette) résultat net		(4 793 110)	12 390 828
(Perte nette) résultat net de base et dilué par action		(0,1691)	0,4348
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		28 345 948	28 495 406

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2018 \$	2017 \$
(Perte nette) résultat net		(4 793 110)	12 390 828
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de change comptabilisés		1 223 551	(983 214)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		1 223 551	(983 214)
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Gains actuariels constatés sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 176 247 \$ (2017 – 244 822 \$)	9	501 053	692 878
Profit (pertes) actuariel(le)s constatées sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 1 822 \$ (2017 – recouvrement de 1 775 \$)	9	5 178	(5 025)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		506 231	687 853
Autres éléments du résultat global		1 729 782	(295 361)
Total du résultat global		(3 063 328)	12 095 467

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2016	9 765 711	278 979 895	(207 043 901)	635 355	82 337 060
Résultat net	—	—	12 390 828	—	12 390 828
Autres éléments du résultat global	—	—	687 853	(983 214)	(295 361)
Total du résultat global	—	—	13 078 681	(983 214)	12 095 467
Dividendes déclarés (note 19)	—	—	(6 974 635)	—	(6 974 635)
Actions rachetées et annulées (note 17)	(70 272)	(868 487)	—	—	(938 759)
Au 31 décembre 2017	9 695 439	278 111 408	(200 939 855)	(347 859)	86 519 133
Perte nette	—	—	(4 793 110)	—	(4 793 110)
Autres éléments du résultat global	—	—	506 231	1 223 551	1 729 782
Total du résultat global	—	—	(4 286 879)	1 223 551	(3 063 328)
Dividendes déclarés (note 19)	—	—	(7 362 671)	—	(7 362 671)
Actions rachetées et annulées (note 17)	(42 665)	(389 175)	—	—	(431 840)
Au 31 décembre 2018	9 652 774	277 722 233	(212 589 405)	875 692	75 661 294

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2018 \$	2017 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
(Perte nette) résultat net		(4 793 110)	12 390 828
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	4 295 024	3 713 196
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	2 088 659	1 682 702
Amortissement des frais de financement reportés	15	68 628	68 628
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles		(777 740)	114 533
Dépréciation du goodwill	12	16 137 000	—
Fermeture des activités non stratégiques de Printer Gateway	10	—	2 191 765
Recouvrement d'impôt différé	16	(628 695)	(629 423)
Variation des avantages sociaux		101 000	19 700
		16 490 766	19 551 929
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		1 325 036	(1 855 105)
Variation des impôts sur le résultat à recevoir		(668 433)	(114 786)
Variation des stocks		(3 743 354)	(1 107 192)
Variation des frais payés d'avance		(266 103)	(222 221)
Variation des dettes fournisseurs et charges à payer		(1 537 765)	(61 565)
Variation des provisions	14	738 309	(33 372)
Variation d'autre passif à long terme	5	(427 000)	427 000
Variations des avantages sociaux		25 400	(653 000)
Flux de trésorerie des activités d'exploitation, montant net		11 936 856	15 931 688
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'entreprise, net de la trésorerie acquise	5	(11 696 509)	(17 930 008)
Ajustements sur la contrepartie payée pour les acquisitions d'entreprises antérieures		—	463 533
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(8 216 739)	(8 062 692)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	11	(343 699)	(373 835)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		4 205 836	903 127
Flux de trésorerie d'investissement, montant net		(16 051 111)	(24 999 875)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation de la facilité de crédit garantie		10 994 682	15 868 344
Dividendes payés	19	(7 370 796)	(6 844 961)
Rachat d'actions pour annulation	17	(431 840)	(938 759)
Variation d'autre actif à long terme		187 026	—
Flux de trésorerie de financement, montant net		3 379 072	8 084 624
Variation nette de la trésorerie		(735 183)	(983 563)
Variation nette liée à la conversion de devises		337 934	(275 194)
Trésorerie au début de la période		706 190	1 964 947
Trésorerie à la fin de la période		308 941	706 190
Informations additionnelles ⁽¹⁾			
Intérêts payés		2 141 906	1 149 003
Intérêts reçus		13 381	12 670
Impôts sur le résultat payés		5 884 285	5 593 141
Impôts sur le résultat reçus		622 678	388 038

⁽¹⁾ Les montants payés ou reçus à titre d'intérêts et d'impôts sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie des activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires (« action ordinaire ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, au Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Les produits des activités ordinaires de Supremex sont soumis aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

Les revenus provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés sont soumis à un mix de tendances plus stables (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales) et de tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes et aux événements sportifs (soit pour les solutions novatrices d'emballage de protection pour le commerce électronique ou pour les boîtes en carton ondulé pour la livraison de produits alimentaires) qui ont une contribution non significative. Par conséquent, il n'y a que peu ou pas d'effet saisonnier sur les revenus totaux de Supremex.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 20 février 2019.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Emballages Stuart Inc., Supremex Midwest Inc., Emballages SXP Inc., Imprimerie Groupe Deux Inc., Les Étiquettes Pharmaflex Inc., Buffalo Envelope Inc. et Classic Envelope Inc.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, produits et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement mesuré au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la Société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Le goodwill est attribué à la date d'un regroupement d'entreprises à une unité génératrice de trésorerie («UGT») aux fins du test de dépréciation [voir la note 2 (Test de dépréciation de l'écart d'acquisition)]. L'allocation est faite à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées, de produits d'emballages et de produits spécialisés.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans l'état des résultats consolidé.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de la période. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés. Les rabais sont estimés en fonction de la méthode du montant le plus probable et à l'aide des conditions contractuelles avec les clients.

Les produits sont comptabilisés de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services.

Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. Identifier le contrat conclu avec un client;
2. Identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. Déterminer le prix de la transaction;
4. Affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. Comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation, qui est généralement réalisé à la livraison des produits.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des produits des activités ordinaires particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les produits des activités ordinaires sont constatés sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont expédiés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, le contrôle est transféré au client et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôts est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état des résultats consolidés sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôts exigibles se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon l'approche bilantielle, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans l'état consolidé de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisés) pourront être appliquées, seront disponibles; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les produits des activités ordinaires, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des dettes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente payable à l'administration fiscale ou recouvrable auprès de celle-ci est inclus dans les dettes fournisseurs et charges à payer dans l'état consolidé de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux

La Société maintient quatre régimes de retraite à prestations définies qui couvrent la quasi-totalité de ses employés. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a effectué la conversion de ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies, pour le service futur. Tous les régimes à prestations définies sont financés.

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif ou le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du « plafond de l'actif » et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes financés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables, c'est-à-dire si ces excédents permettent à la Société de réduire, à son gré, ses cotisations futures au régime en prenant en considération les cotisations futures pour les passifs non financés. La recouvrabilité est fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement de l'état consolidé des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration de l'état consolidé des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action pour ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	sept à 15 ans
Mobilier de bureau	trois à cinq ans
Matériel informatique	trois ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et les ententes de non-concurrence et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de dix ans. Le logiciel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de sept à dix ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés soit comme contrats de location simples ou contrats de location-financement, selon la nature de la transaction au début du contrat. Le classement est réévalué si les modalités du contrat de location changent.

Contrat de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrat de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple sont passés en charges dans l'état consolidé des résultats de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

(i) Classement et catégories d'évaluation ultérieure

- Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »); ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de deux critères : du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers; et si les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (le critère « URPVI »). Les actifs financiers de la Société, détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui respectent le critère URPVI, sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti. Ils comprennent la trésorerie, les créances clients et autre actif à long terme.
- Un passif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ou à la « JVRN ». Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti comprennent les dettes fournisseurs et les charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et la facilité de crédit garantie, et sont classés dans la catégorie des autres passifs financiers. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(ii) Perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti

- Pour évaluer les pertes de crédit attendues (« PCA »), la Société applique l'approche simplifiée, selon laquelle une provision pour perte de crédit sur toute la durée de vie est utilisée pour toutes les pertes liées aux créances clients.
- Pour évaluer les PCA, les créances clients ont été regroupées en fonction des caractéristiques de risque communes et du nombre de jours en souffrance. Aux 31 décembre 2018 et 2017, les PCA n'étaient pas significatives.
- Les créances clients sont radiées lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement. Les indicateurs démontrant qu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement comprennent, entre autres, le fait qu'un débiteur déclare faillite, qu'il éprouve d'importantes difficultés financières ou qu'il n'a effectué aucun paiement contractuel depuis plus de 120 jours, à moins que la Société ne dispose de renseignements suffisants et justifiés pour démontrer qu'il convient d'accorder un délai plus long au débiteur.

(iii) Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers

- Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir une contrepartie en trésorerie sont expirés ou que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété ont été transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée au passif est exécutée, lorsqu'elle est annulée ou lorsqu'elle expire. Les profits et les pertes sur décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les frais financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période. Toutefois, l'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait nécessiter, dans les périodes futures, des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

Les principales hypothèses concernant le futur et les autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui pourraient entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs d'ici la fin du prochain exercice financier sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital ("CMPC").

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur (voir note 5). La Société a aussi utilisé d'autres estimations et hypothèses pour le test de dépréciation du goodwill (voir note 12).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (voir note 9). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôts sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôts sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôts, nous tenons compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en nous fondant sur notre capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

3. PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES (suite)

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions au titre des positions fiscales incertaines sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de voir si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes.

Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente de la charge d'impôts comptabilisée initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôts de la période où le règlement définitif a lieu.

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE

Nouvelles normes comptables adoptées en 2018

La Société a adopté les nouvelles modifications de normes comptables suivantes entrées en vigueur le 1 janvier 2018.

IFRS 9, Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, établit les règles de publication de l'information financière au titre des actifs financiers et passifs financiers qui présentent aux utilisateurs des états financiers, des informations pertinentes et utiles aux fins de l'évaluation des montants, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs d'une entité. IFRS 9 contient des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, de nouvelles directives d'évaluation de la dépréciation d'actifs financiers et une nouvelle ligne directrice en matière de comptabilité de couverture. La Société a adopté IFRS 9, le 1 janvier 2018, et l'adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Au 1er janvier 2018, la catégorie d'évaluation des instruments financiers de la Société comparant IAS 39 à IFRS 9 est la suivante, sans ajustement transitoire requis:

Instrument financier	Mesure IAS 39	Mesure IFRS 9
Trésorerie	JVRN	Coût amorti
Créances clients	Coût amorti (prêts et créances)	Coût amorti
Dettes fournisseurs et charges à payer	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti
Dividende payable	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti
Provisions	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti
Facilité de crédit garantie	Coût amorti (autres passifs)	Coût amorti

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

4. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLE (suite)

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), annule et remplace les normes comptables antérieures en matière de produits, notamment IAS 11 *Contrats de construction* et IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, ainsi que toutes interprétations existantes liées aux produits. Cette norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf certaines exceptions, quel que soit le type de transaction ou d'industrie. La norme exige que les produits soient constatés de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients selon un montant qui reflète la contrepartie attendue en échange de ces biens ou services.

Le 1 janvier 2018, la Société a adopté IFRS 15 selon la méthode rétrospective intégrale et cette application n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société ni sur le calendrier des politiques de comptabilisation des produits. Par conséquent, les produits des activités ordinaires de la Société continuent d'être constatés au moment où les obligations de prestations aux termes des contrats des clients sont respectées, généralement à la livraison des biens.

Nouvelles prises de position comptable

L'IASB a publié *IFRS 16 Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui doit être appliqué de manière rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019. IFRS 16 remplace l'IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations associées. Selon cette nouvelle norme, qui présente un modèle unique pour les contrats de location, éliminant la distinction actuelle entre les contrats de location-financement et les contrats de location-exploitation. La plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et à la location d'actifs de faible valeur.

La Société évalue toujours l'incidence financière de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés. La société prévoit adopter l'approche rétrospective modifiée le 1 janvier 2019 et évaluer l'actif du droit d'utilisation à sa valeur comptable comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis la date d'adoption. La Société choisira d'utiliser les exemptions proposées par la norme sur les contrats de location pour lesquels les contrats de location prennent fin dans les 12 mois à compter de la date d'application initiale, ainsi que pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur.

La Société prévoit que l'adoption de la norme IFRS 16 aura une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état des résultats, puisque la presque totalité des contrats de location-exploitation seront comptabilisés à l'actif avec un passif correspondant, alors que les charges locatives seront remplacées par l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'accroissement des intérêts du passif sera comptabilisée.

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 30 avril 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Imprimerie Groupe Deux Inc. (« Imprimerie G2 ») et les Étiquettes Pharmaflex Inc. (« Pharmaflex ») pour une contrepartie au comptant de 12 367 794 \$. Imprimerie G2 est un fabricant de premier plan d'emballage en carton plat et d'étiquettes principalement dédié à l'industrie pharmaceutique.

Cette acquisition fait partie de la stratégie à long terme de la Société qui vise à solidifier sa présence au sein de marchés porteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Le 13 décembre 2018, la Société a acquis les principaux éléments d'actifs nets de The Filing Store Inc. et Filing Specialties Systems Products Co. Ltd (« Filing Store ») pour une contrepartie au comptant de 127 959 \$.

Le tableau suivant présente un sommaire des ajustements de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition qui a eu lieu durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

	Imprimerie G2 et Pharmaflex \$	Filing Store \$	Total \$
Actifs nets acquis			
Trésorerie	799 244	—	799 244
Créances clients	1 962 413	—	1 962 413
Impôts sur le résultat à recevoir	55 965	—	55 965
Stocks	803 040	97 419	900 459
Frais payés d'avance et autres	49 327	—	49 327
Total de l'actif courant	3 669 989	97 419	3 767 408
Immobilisations corporelles	2 725 119	5 540	2 730 659
Relations clients	4 900 000	25 000	4 925 000
Goodwill	4 267 993	—	4 267 993
Total de l'actif	15 563 101	127 959	15 691 060
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 349 860	—	1 349 860
Passif d'impôt différé	1 845 447	—	1 845 447
Actifs nets acquis	12 367 794	127 959	12 495 753
Trésorerie, nette de la trésorerie acquise	11 568 550	127 959	11 696 509
Coût d'acquisition passé en charges	54 322	—	54 322

L'état consolidé des résultats de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2018 inclut les produits des activités de 5 935 509 \$ d'Imprimerie G2 depuis la date d'acquisition. La juste valeur des créances clients acquises de 1 962 413 \$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans les actifs courants dans la comptabilisation du regroupement d'entreprise.

Si la Société avait acquis cette entreprise le 1er janvier 2018, les produits des activités ordinaires d'Imprimerie G2 aurait été d'environ 10 000 000 \$.

Il n'y a pas de montant de goodwill déductible à des fins fiscales. Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Acquisition d'entreprise 2017

Le 20 juillet 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Emballages Stuart Inc. (« Emballages Stuart ») pour une contrepartie au comptant de 18 639 950 \$. Emballages Stuart est un important fournisseur de produits d'emballages en carton plat de grande qualité destiné au marché de la consommation situé à Montréal, Québec. En plus de la contrepartie payée, la Société avait une contrepartie éventuelle payable au propriétaire précédent sous réserve de la réalisation de certains objectifs financiers futurs au cours de sa période d'emploi. Les dépenses de la Société incluent un montant de 1 623 000 \$ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 (2017 – 427 000 \$) en raison du paiement de cette rémunération éventuelle qui a été considérée comme une dépense de rémunération.

Le tableau suivant présente un sommaire de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge à la date d'acquisition qui a eu lieu durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

	Emballages Stuart \$	Ajustements \$	Total \$
Actifs nets acquis			
Trésorerie	709 942	—	709 942
Créances clients	2 948 043	(96 147)	2 851 896
Stocks	1 851 164	—	1 851 164
Frais payés d'avance et autres	163 648	—	163 648
Total de l'actif courant	5 672 797	(96 147)	5 576 650
Immobilisations corporelles	4 411 294	—	4 411 294
Relations clients	7 600 000	—	7 600 000
Goodwill	6 002 328	96 147	6 098 475
Total de l'actif	23 686 419	—	23 686 419
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 022 678	—	2 022 678
Impôts sur le résultat à payer	63 152	—	63 152
Passif d'impôt différé	2 960 639	—	2 960 639
Actifs nets acquis	18 639 950	—	18 639 950
Trésorerie, nette de la trésorerie acquise	17 930 008	—	17 930 008
Coût d'acquisition passé en charges	83 877	—	83 877

L'état consolidé des résultats de la Société pour la période se terminant le 31 décembre 2017 inclut les produits des activités de 7 721 717 \$ d'Emballages Stuart depuis la date d'acquisition. La juste valeur des créances clients acquises de 2 851 896\$, dont aucun montant n'était considéré irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans les actifs courants dans la comptabilisation du regroupement d'entreprise.

Si la Société avait acquis cette entreprise le 1er janvier 2017, les produits des activités ordinaires de celle-ci aurait été d'environ 18 000 000 \$.

Il n'y a pas de montant de goodwill déductible à des fins fiscales. Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

5. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

La Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge d'Emballages Stuart durant l'exercice clos le 31 décembre 2018.

6. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Créances clients	25 803 562	24 796 841
Moins : Provision pour créances douteuses	(157 475)	(230 835)
Créances clients, montant net	25 646 087	24 566 006
Autres créances clients	872 153	1 411 004
	26 518 240	25 977 010

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Courant	15 463 514	13 560 351
31 – 60 jours	8 086 623	7 532 980
61 – 90 jours	1 540 845	2 769 781
91 – 120 jours	439 908	593 914
Plus de 120 jours	272 672	339 815
	25 803 562	24 796 841

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Solde au début de l'exercice	230 835	185 693
Acquisitions d'entreprises	5 000	66 125
Charge (recouvrement) pour l'exercice	18 851	(530)
Montants utilisés	(100 364)	(20 778)
Incidence des pertes de change	3 153	325
Solde à la fin de l'exercice	157 475	230 835

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit. Historiquement, les pertes de crédit estimées sur les créances clients n'ont pas été significatives.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

7. STOCKS

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Matières premières	8 987 542	5 895 409
Produits en cours	978 561	696 612
Produits finis	13 595 569	12 325 838
	23 561 672	18 917 859

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles affecté au coût des stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 143 935 112 \$ (2017 – 127 792 308 \$).

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2016	15 614 528	48 949 323	2 312 653	66 876 504
Acquisitions	3 818 631	4 128 540	115 521	8 062 692
Acquisitions d'entreprises (note 5)	282 892	3 788 024	340 378	4 411 294
Ajustements aux acquisitions d'entre- prises des années antérieures	—	(323 666)	—	(323 666)
Cessions	(19 662)	(1 793 029)	(250 356)	(2 063 047)
Écart de conversion	(8 143)	(497 553)	(7 705)	(513 401)
Au 31 décembre 2017	19 688 246	54 251 639	2 510 491	76 450 376
Acquisitions	179 816	7 875 139	161 784	8 216 739
Acquisitions d'entreprises (note 5)	—	2 653 339	77 320	2 730 659
Cessions	(3 725 567)	(3 079 964)	(69 256)	(6 874 787)
Écart de conversion	17 562	596 605	10 034	624 201
Au 31 décembre 2018	16 160 057	62 296 758	2 690 373	81 147 188
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2016	4 131 732	33 589 666	1 751 080	39 472 478
Amortissement	509 421	2 952 903	250 872	3 713 196
Baisse de valeur liée à la fermeture de Printer Gateway (note 10)	—	113 733	25 388	139 121
Cessions	(19 662)	(779 601)	(246 124)	(1 045 387)
Écart de conversion	(1 641)	(150 422)	(6 176)	(158 239)
Au 31 décembre 2017	4 619 850	35 726 279	1 775 040	42 121 169
Amortissement	539 483	3 464 007	291 534	4 295 024
Cessions	(92 596)	(2 313 889)	(55 530)	(2 462 015)
Écart de conversion	3 403	215 922	8 663	227 988
Au 31 décembre 2018	5 070 140	37 092 319	2 019 707	44 182 166
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2017	15 068 396	18 525 360	735 451	34 329 207
Au 31 décembre 2018	11 089 917	25 204 439	670 666	36 965 022

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

(a) Régimes de retraite

La Société offre quatre régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité des employés salariés et employés horaires. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite de l'Ontario*. Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Les deux autres régimes sont régis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeauté par la régie des rentes du Québec. Les prestations de retraite d'un de ces régimes sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Au cours du troisième trimestre de 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

Les principaux risques auxquels sont exposés les régimes de retraite sont notamment les risques de taux d'intérêt, de placement et l'évolution de l'espérance de vie des retraités.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les charges d'exploitation et dans les frais de vente et d'administration, sont comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Régimes à prestations définies		
Frais d'administration	267 000	195 200
Gains sur services passés	(43 000)	(88 100)
Dépense liée aux régimes à prestations définies	224 000	107 100
Dépense liée aux régimes à cotisations définies	1 251 000	1 320 200
Dépense liée aux régimes de retraite (note 18)	1 475 000	1 427 300

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 129 900 \$ (2017 – 94 800 \$) sont inclus dans les frais de financement des états consolidés des résultats (note 15).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	98 367 200	93 391 800
Charge d'intérêts	3 263 200	3 463 800
Cotisations des employés	43 000	88 100
Perte actuarielle provenant de changement d'hypothèses démographiques	2 592 900	—
(Gain) perte actuariel(le) provenant de changement d'hypothèses financières	(4 884 200)	5 311 900
(Gain) perte actuariel(le) provenant de l'expérience	(2 771 700)	680 600
Prestations versées	(4 781 600)	(4 480 900)
Gains sur services passés	(43 000)	(88 100)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	91 785 800	98 367 200
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	102 244 107	95 696 907
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	3 393 100	3 558 600
Gains (pertes) actuariel(le)s	(4 385 700)	6 930 200
Cotisations de l'employeur	163 100	646 400
Cotisations des employés	43 000	88 100
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(195 600)	—
Prestations versées	(4 781 600)	(4 480 900)
Frais d'administration des régimes	(267 000)	(195 200)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	96 213 407	102 244 107
Actif au titre des prestations de retraite constituées, nette	4 427 607	3 876 907

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Gains actuariels	677 300	937 700
	677 300	937 700

Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 1 059 000 \$ au 31 décembre 2018 (2017 – 1 736 300 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations et du coût net de la pension étaient les suivantes:

	2018 %	2017 %
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,80	3,40
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,40	3,80
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
Hypothèse de mortalité ¹	CPM Privé	CPM Privé

La répartition des actifs moyens pondérés des régimes, au 31 décembre, est comme suit :

	2018 %	2017 %
Titres de capitaux propres		
Canadien	23,9	29,9
Pétrole et gaz naturel	—	1,6
Institutions financières	1,9	5,9
Communications et médias	0,1	1,1
Produits industriels	1,9	2,5
Autres	5,9	8,9
Fonds communs de placement	10,5	—
Fonds d'actions privilégiées	3,6	9,9
Fonds d'actions étrangères	33,4	31,2
	57,3	61,1
Fonds de titres à taux fixe		
Canadien	41,4	37,6
Trésorerie et placements à court terme		
Canadien	1,3	1,3
Total	100,0	100,0

Tous les instruments de capitaux propres et fonds d'investissement sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs (cotés sur des marchés actifs).

Trois des régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit: 75 % dans des titres de capitaux propres et 25 % dans des titres à revenus fixes (2017 - 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenus fixes). L'autre régime de retraite a une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit : 52 % dans des titres de capitaux propres et 48 % dans des titres à revenus fixes (2017 - 60 % dans des titres de capitaux propres et 40 % dans des titres à revenus fixes). Aux 31 décembre 2018 et 2017, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans la politique de placement.

¹ CPM 2014 Private Sector Mortality table projected generationally using improvement scale MI-2017 (2017 – CPM improvement scale B with no size adjustment)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Aux 31 décembre 2018 et 2017, aucune action de Supremex n'était détenue dans les régimes de retraite de la Société.

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées, au 31 décembre 2018, était de 13,0 années (2017 – 14,0 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 3,0 millions de dollars au 31 décembre 2018. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,3 million de dollars au 31 décembre 2018. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 2,9 millions de dollars au 31 décembre 2018. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

b. Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes :

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	206 600	199 000
Charge d'intérêts (note 15)	6 900	7 400
(Gain) perte actuariel(le) provenant de modifications d'hypothèses financières	(7 000)	6 800
Prestations versées	(7 100)	(6 600)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	199 400	206 600

Les avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôts, sont constitués de gains actuariels de 7 000 \$ (2017 – perte de 6 800 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global est de 321 100 \$ au 31 décembre 2018 (2017 – 328 100 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	3,80	3,40
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	3,40	3,80

Au 31 décembre 2018, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2018 est de 8,0 années (2017 – 7,0 années).

10. CESSATION DES ACTIVITÉS NON STRATÉGIQUES ET FERMETURE DE PRINTER GATEWAY

Au 22 janvier 2018, la société a fermé les opérations de Printer Gateway pour se concentrer sur sa stratégie de diversification. La Société a provisionné, durant le quatrième trimestre de 2017, un total de 0,2 \$ million de dépenses non récurrentes reliées à la fermeture de cette exploitation. De plus, une perte de 2,0 millions de dollars liée à la baisse de valeur du goodwill, des relations clients, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles a été enregistrée. Aucune dépense correspondante n'a été comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dans le cadre de cette fermeture.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
Coût				
Au 31 décembre 2016	67 727 408	755 000	2 555 649	71 038 057
Acquisitions	—	—	373 835	373 835
Acquisitions d'entreprises (<i>note 5</i>)	7 600 000	—	—	7 600 000
Ajustements aux acquisitions d'entreprises des années antérieures	113 000	—	—	113 000
Écart de conversion	(167 474)	—	—	(167 474)
Au 31 décembre 2017	75 272 934	755 000	2 929 484	78 957 418
Acquisitions	—	—	343 699	343 699
Acquisitions d'entreprises (<i>note 5</i>)	4 925 000	—	—	4 925 000
Cessions	(403 000)	—	(556 207)	(959 207)
Écart de conversion	210 185	—	—	210 185
Au 31 décembre 2018	80 005 119	755 000	2 716 976	83 477 095
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2016	60 825 094	755 000	80 942	61 661 036
Amortissement	1 385 084	—	297 618	1 682 702
Baisse de valeur liée à la fermeture de Printer Gateway (<i>note 10</i>)	362 700	—	478 177	840 877
Écart de conversion	(23 253)	—	—	(23 253)
Au 31 décembre 2017	62 549 625	755 000	856 737	64 161 362
Amortissement	1 837 983	—	250 676	2 088 659
Cessions	(403 000)	—	(556 207)	(959 207)
Écart de conversion	52 633	—	—	52 633
Au 31 décembre 2018	64 037 241	755 000	551 206	65 343 447
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2017	12 723 309	—	2 072 747	14 796 056
Au 31 décembre 2018	15 967 878	—	2 165 770	18 133 648

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

12. GOODWILL

	\$
Coût	
Au 31 décembre 2016	53 088 016
Acquisitions d'entreprises (note 5)	6 002 328
Ajustements aux acquisitions d'entreprises des années antérieures	(4 959)
Baisse de valeur liée à la fermeture de Printer Gateway (note 10)	(999 020)
Écart de conversion	(317 002)
Au 31 décembre 2017	57 769 363
Acquisitions d'entreprises (note 5)	4 267 993
Ajustements aux acquisitions d'entreprises des années antérieures (note 5)	96 147
Dépréciation	(16 137 000)
Écart de conversion	394 276
Au 31 décembre 2018	46 390 779

La valeur comptable nette du goodwill au 31 décembre 2018 était affectée aux UGT suivantes:

	\$
UGT	
Enveloppes ¹	35 853 004
Emballages	10 537 775
Total	46 390 779

¹Inclus les produits d'emballages et les produits spécialisés des opérations traditionnelles d'enveloppes.

L'UGT d'emballages a été créée en 2017 à la suite des acquisitions d'Emballages Stuart, acquise le 20 juillet 2017, de Papier Durabox, acquise le 28 novembre 2016 et d'Imprimerie Groupe Deux Inc. et Les Étiquettes Pharmaflex Inc., acquises le 30 avril 2018.

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2018, selon sa méthode comptable décrite à la note 2.

Plusieurs indicateurs démontrent que la diminution de volume dans l'industrie de l'enveloppe en Amérique du Nord devrait se poursuivre au cours des prochaines années. De plus, le volume de la Société a diminué à un taux plus élevé qu'anticipé en 2018, menant la Société à réviser ses prévisions financières au quatrième trimestre de l'exercice 2018. À la suite de son test de dépréciation du goodwill, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de l'enveloppe, déterminée sur la base d'une valeur d'utilisation, est tombée sous sa valeur comptable. Par conséquent, la Société a enregistré une charge de dépréciation du goodwill, sans effet sur la trésorerie, de 16 137 000 \$.

La valeur recouvrable de l'UGT de l'emballage excédait sa valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

12. GOODWILL (suite)

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche basée sur les produits est basée sur la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera. La méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée en date du 31 décembre 2018, nécessite de prévoir les flux de trésorerie et de les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou à l'actif et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche nécessite des hypothèses relativement à la croissance ou la décroissance des produits des activités ordinaires, des marges bénéficiaires, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des produits des activités ordinaires

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget interne de la Société. La Société a prévu les produits des activités ordinaires, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien et américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché porteur. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié.

La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette, et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2018		2017	
	Enveloppes	Emballages	Enveloppes	Emballages
Taux d'actualisation avant impôts	16,8 %	16,9 %	16,7 %	16,8 %
Taux d'imposition	26,0 %	26,5 %	26,1 %	26,5 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0) %	2,5 %	(3,0) %	2,0 %

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

12. GOODWILL (suite)

Sensibilité

UGT Enveloppe - Selon la direction, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation avant impôts aurait diminué la valeur recouvrable d'approximativement 3,7 million de dollars, alors qu'une augmentation du taux de déclin perpétuel de 1 % aurait diminué la valeur recouvrable d'approximativement 3,3 million de dollars.

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôts avait augmenté de 18,8 % ou si le taux de déclin perpétuel avait diminué à 0,5%, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aurait été à la valeur comptable au 31 décembre 2018.

13. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Dettes fournisseurs	10 945 666	10 033 787
Rabais à payer	1 649 258	1 496 883
Charges à payer	7 212 155	8 464 314
	19 807 079	19 994 984

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 20 à 60 jours.

14. PROVISIONS

En 2018, la Société a adopté un plan d'optimisation de coût pour son UGT de l'enveloppe. Par conséquent, la Société a comptabilisé une provision pour indemnités de départ liée à certains employés licenciés. Au 31 décembre 2018, le solde de la provision pour restructuration était de 1,0 million de dollars. La provision pour restructuration liée aux plans de restructuration des exercices précédents avait été réglée en 2018.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Solde au début de l'exercice	290 864	324 236
Règlement	(290 864)	—
Provision de restructuration de l'année courante	1 218 945	—
Paiements au comptant	(189 772)	(33 372)
Solde à la fin de l'exercice	1 029 173	290 864

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

15. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

Au 31 décembre 2018, la Société a une convention de facilité de crédit renouvelable de premier rang d'un montant en capital de 75 millions de dollars venant à échéance le 6 octobre 2020. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. Cette facilité porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'une marge applicable se situant entre 0 % et 0,50 % ou les taux des acceptations bancaires, majoré des marges applicables se situant entre 1,50 % et 2,00 %.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Durant 2018 et au 31 décembre 2018, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Facilité de crédit renouvelable	54 014 291	43 019 609
Moins : Frais de financement reportés, montant net	(120 095)	(188 723)
Tranche non courante de la facilité de crédit garantie	53 894 196	42 830 886

Au 31 décembre 2018, la Société avait des lettres de crédit pour un total de 10 000 \$ (2017 – 10 000 \$).

Au 31 décembre 2018, le taux d'intérêt effectif sur les facilités de crédit garanties était de 4,01 % (3,09 % au 31 décembre 2017).

Les frais de financement sont comme suit :

	2018 \$	2017
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	1 901 148	1 100 922
Revenus d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9)	(129 900)	(94 800)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9)	6 900	7 400
Autres revenus d'intérêts	(5 141)	(3 959)
Amortissement des frais de financement reportés	68 628	68 628
	1 841 635	1 078 191

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôts sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôts enregistrée dans l'état consolidé des résultats sont comme suit :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

	2018 \$	2017 \$
Charge d'impôts exigibles :		
Charge d'impôts exigibles	4 703 204	5 285 410
Charge d'impôt différé :		
Reprise des différences temporaires	(628 695)	(629 423)
Charge d'impôts sur le résultat	4 074 509	4 655 987

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Charge d'impôt différé attribuable aux profits actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies	176 247	244 822
Charge (avantage) d'impôt différé attribuable aux profits (pertes) actuariel(le)s constaté(e)s sur l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	1 822	(1 775)
Charge d'impôt différé enregistré directement dans les autres éléments du résultat global	178 069	243 047

La charge d'impôts sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2018 \$	2017 \$
(Perte) résultat avant les impôts sur le résultat	(718 601)	17 046 815
Charge d'impôts sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26,1 % (2017 – 26,1 %)	(187 410)	4 442 908
Effet du changement de taux d'imposition en vigueur	(55 240)	(588 716)
Impact de la dépréciation du goodwill non déductible aux fins de l'impôt	4 208 505	—
Différentiel de taux d'impôt sur le revenu des filiales	19 865	40 007
Charges non déductibles et autres	88 789	761 788
Charge d'impôts sur le résultat	4 074 509	4 655 987

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé des résultats	
	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$	31 décembre 2018 \$	31 décembre 2017 \$
Actifs d'impôt différé				
Goodwill	850 569	1 025 638	179 304	332 358
Divers	390 126	219 036	(165 714)	(64 295)
Pertes autres qu'en capital	1 133 511	189 845	(889 694)	(13 806)
	2 374 206	1 434 519	(876 104)	254 257
Passifs d'impôt différé				
Actif au titre des prestations de retraite constituées	1 152 151	1 012 213	36 309	(166 344)
Immobilisations corporelles	4 972 787	3 693 997	(632 205)	726 720
Immobilisations incorporelles	3 291 783	2 324 635	349 239	325 777
Divers	230 735	211 860	(752)	(2 473)
	9 647 456	7 242 705	(247 409)	883 680
Recouvrement d'impôt différé			(628 695)	(629 423)
Passifs d'impôt différé, montant net	(7 273 250)	(5 808 186)		

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2018 \$	2017 \$
Solde au début de l'exercice	(5 808 186)	(3 186 717)
Recouvrement d'impôts au cours de l'exercice enregistré dans l'état consolidé des résultats	628 695	629 423
Avantage d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	(178 069)	(243 047)
Impôt différé provenant des acquisitions d'entreprises (note 5)	(1 845 447)	(2 960 639)
Impôt différé provenant des ajustements aux acquisitions d'entreprises des années antérieures	—	(155 571)
Écart de conversion sur l'impôt différé	(70 243)	108 365
Solde à la fin de l'exercice	(7 273 250)	(5 808 186)

17. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

17. CAPITAL-ACTIONS (suite)

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2016	28 611 351	9 765 711
Rachat d'actions pour annulation	(205 882)	(70 272)
Solde au 31 décembre 2017	28 405 469	9 695 439
Rachat d'actions pour annulation	(125 000)	(42 665)
Solde au 31 décembre 2018	28 280 469	9 652 774

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a racheté 125 000 (2017 – 205 882) actions ordinaires pour annulation dans le cadre du programme de rachat d'actions pour une contrepartie de 431 840 \$ (2017 – 938 759 \$). L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur la valeur comptable moyenne de 389 175 \$ (2017 – 868 487 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Le 2 août 2018, Supremex a obtenu de la TSX l'autorisation de renouveler l'Offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour le rachat d'un maximum de 500 000 actions ordinaires pour annulation pour une période de douze mois commençant le 8 août 2018 et se terminant le 7 août 2019.

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

Le 15 décembre 2015, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour les membres du conseil d'administration. Le régime UAD permet aux participants de recevoir, en tant que membre du conseil d'administration, une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

Le passif attribuable au régime de 305 647 \$ (2017 – 309 251 \$) est présenté dans les Dettes fournisseurs et charges à payer.

Le revenu de rémunération liée aux UAD pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2018 s'est élevée à 3 604 \$ (2017 – charge de 125 451 \$) et est présentée dans frais de vente et d'administration.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

18. FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES D'EXPLOITATION

	2018 \$	2017 \$
Salaires	49 855 038	45 662 043
Charges sociales	7 727 919	6 840 664
Charge attribuables aux de régimes de retraite (note 9)	1 475 000	1 427 300
Charges d'avantages du personnel	59 057 957	53 930 007
Matières premières et autres achats	86 030 590	73 748 958
Autres	25 913 811	25 566 592
	171 002 358	153 245 557

19. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
20 février 2018	29 mars 2018	13 avril 2018	0,065	1 846 355
8 mai 2018	29 juin 2018	17 juillet 2018	0,065	1 839 856
2 août 2018	28 septembre 2018	12 octobre 2018	0,065	1 838 230
8 novembre 2018	31 décembre 2018	16 janvier 2019	0,065	1 838 230
Total				7 362 671

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
15 février 2017	31 mars 2017	14 avril 2017	0,06	1 714 995
4 mai 2017	30 juin 2017	14 juillet 2017	0,06	1 708 957
31 juillet 2017	30 septembre 2017	13 octobre 2017	0,06	1 704 328
9 novembre 2017	31 décembre 2017	16 janvier 2018	0,065	1 846 355
Total				6 974 635

20. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements de contrats de location simple

La Société a conclu des contrats de location simple principalement à l'égard des bâtiments.

Les paiements minimums exigés en vertu de ces contrats de location non résiliables sont comme suit :

	31 décembre 2018 \$
Moins d'un an	4 946 378
Plus d'un an, mais moins de cinq ans	13 880 532
Plus de cinq ans	6 471 199
	25 298 109

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

20. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à divers réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. La Société croit que le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des ententes qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent exiger que la Société compense les autres parties de l'entente pour les coûts engagés et les pertes subies par suite de divers événements, notamment le non-respect de déclarations et de garanties, la perte de droits de propriété ou les dommages à la propriété, les réclamations pouvant découler de la prestation de services et les obligations environnementales. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties aux contreparties comme suit :

Contrats de location simple

La Société s'est engagée en vertu de clauses générales d'indemnisation, en tant que preneur dans le cadre de nombreux contrats de location, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces contrats de location viennent à échéance à différentes dates jusqu'en juillet 2028. Certains contrats de location comportent des options de renouvellement. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'évaluer le montant total éventuel qu'il pourrait devoir verser à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2018, la Société n'avait constaté aucun passif lié à ces indemnités.

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société incluant les membres du conseil d'administration est comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme	1 549 767	1 560 223
Avantages postérieurs à l'emploi	77 487	74 363
	1 627 254	1 634 586

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2018	Actifs au coût amorti \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	308 941	—	308 941
Créances clients	26 518 240	—	26 518 240
Autres actifs	828 979	—	828 979
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	—	(19 060 879)	(19 060 879)
Dividende à payer	—	(1 838 230)	(1 838 230)
Provisions	—	(1 029 173)	(1 029 173)
Facilité de crédit garantie	—	(54 014 291)	(54 014 291)
Total	27 656 160	(75 942 573)	(48 286 413)

31 décembre 2017	Prêts et créances \$	Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Trésorerie	—	706 190	—	706 190
Créances clients	25 977 010	—	—	25 977 010
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de ventes à payer	—	—	(18 773 105)	(18 773 105)
Dividende à payer	—	—	(1 846 355)	(1 846 355)
Provisions	—	—	(290 864)	(290 864)
Facilité de crédit garantie	—	—	(43 019 609)	(43 019 609)
Autre passif à long terme	—	—	(427 000)	(427 000)
Total	25 977 010	706 190	(64 356 933)	(37 673 733)

Justes valeurs

La valeur comptable de facilité de crédit garantie se rapproche de sa juste valeur compte tenu de leur nature et du taux d'intérêt variable.

Pour la facilité de crédit garantie, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses produits, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. L'encaisse de la Société est investie dans les principales banques canadiennes et dans leurs filiales US.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2018 et 2017, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était de moins de 5 % du total des créances clients (voir note 6). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie.

Risque d'illiquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à sa facilité de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2018	Moins de 3 mois \$	1 - 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	19 060 879	—	19 060 879
Dividende à payer	1 838 230	—	1 838 230
Provisions	1 029 173	—	1 029 173
Facilité de crédit garantie	—	54 014 291	54 014 291
	21 928 282	54 014 291	75 942 573

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

31 décembre 2017	Moins de 3 mois \$	1 - 5 ans \$	Total \$
Dettes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	18 773 105	—	18 773 105
Dividende à payer	1 846 355	—	1 846 355
Provisions	290 864	—	290 864
Facilité de crédit garantie	—	43 019 609	43 019 609
Autre passif à long terme	—	427 000	427 000
	20 910 324	43 446 609	64 356 933

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur sa facilité de crédit garantie. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les produits réalisés sur sa trésorerie. La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2018, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 aurait été supérieur ou inférieur de 206 464 \$ (2017 – 193 685 \$).

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2018, les actifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 4 848 743 \$ (2017 – à 4 793 913 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le 31 décembre 2018, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été supérieur ou inférieur de 242 437 \$ (2017 – 239 696 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la hausse ou à la baisse de 376 169 \$ (2017 – 304 434 \$).

23. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et de la facilité de crédit garantie. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit garantie;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure du capital et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios BAIIA/facilité de crédit garantie et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et d'une facilité de crédit garantie, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
	\$	\$
Facilité de crédit garantie	53 894 196	42 830 886
Trésorerie	(308 941)	(706 190)
Dette nette	53 585 255	42 124 696
Capitaux propres	75 661 294	86 519 133

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses ententes de facilités de crédit garanties.

24. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'activité, soit la fabrication et la vente d'enveloppes, de produits d'emballages et de produits spécialisés. Au 31 décembre 2018, les actifs non courants de la Société totalisaient 94 532 165 \$ au Canada et 11 875 693 \$ aux États-Unis (99 656 332 \$ et 11 115 201 \$ au 31 décembre 2017, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 130 005 492 \$ au Canada et 65 081 788 \$ aux États-Unis pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, selon l'emplacement des clients (2017 – 124 771 855 \$ au Canada et 54 300 904 \$ aux États-Unis, respectivement). Les produits des activités ordinaires de la Société se sont élevés à 138 200 941 \$ provenant de la vente d'enveloppes et à 56 886 339 \$ provenant de la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés, selon la classification des produits (2017 – 144 472 369 \$ provenant de la vente d'enveloppes et 34 600 390 \$ provenant de la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2018 et 2017

25. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Le 20 février 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 12 avril 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mars 2019.